

Modélisation de la requalification d'un CMO en CLM

2025								
Périodes maladie	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
CMO plein traitement (PT) Pendant 90 jours	★ Congé maladie au 1 ^{er} janvier 2025 TI = 100 % + Primes = 100 %							
CMO demi-traitement (DT) Jusqu'au conseil médical	TI = 50 % + Primes = 50 %							
Notification à l'agent de la décision de l'administration emportant passage en CLM : le 08 juillet 2025 *								
CLM (1 ^{ère} année)								
CMO PT requalifiée en CLM	Pas d'impact en paie maintien TI = 100 % + Primes = 100 %							
CMO DT requalifié en CLM jusqu'au 07 juillet	Impact en paie Passage à TI = 100 % et maintien Primes = 50 % pour éviter un trop-perçu							
Suite de la 1^{ère} année de CLM A partir du 08 juillet	Impact en paie Maintien TI = 100 % et passage à Primes = 33 %							